

# FEUILLE OFFICIELLE

DES

## ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

Paraissant le Jeudi de chaque semaine.

**PRIX DES ANNONCES :**

UNE A SIX LIGNES. . . . . 3 fr.  
CHAQUE LIGNE AU-DESSUS. . . 0 fr. 40 cent.

Les répétitions d'avis judiciaires, sans modifications, seront payées à raison de moitié du prix ci-dessus pour chaque ligne au-dessus de six.

**NUMÉRO 3.****JEUDI 16 JANVIER 1868.****PRIX DE L'ABONNEMENT :**

UN AN. . . . .	15 fr.
SIX MOIS. . . . .	8
TROIS MOIS. . . . .	4
UN NUMÉRO. . . . .	0 fr. 50 cent.

**PARTIE OFFICIELLE****CONSEIL DE JUSTICE MARITIME.**

Par jugement en date du 9 janvier 1868, le nommé Arvoir (Auguste-Jean-Baptiste), né le 21 octobre 1844, à Palais, canton de Belle-Isle (Morbihan), matelot de 3<sup>e</sup> classe à bord de la goëlette de l'état la *Levrette*, inscrit au quartier de Belle-Isle, f° 732, n° 763, déclaré coupable de vol ne dépassant pas 40 fr. au préjudice d'un de ses camarades, a été condamné à un an de prison (article 331 du code de justice maritime).

**AVIS D'ADJUDICATION.**

Le samedi 18 janvier 1868, à une heure de relevée, il sera procédé, dans le cabinet de l'Ordonnateur et par ce Chef d'administration, assisté de qui de droit, en présence du Contrôleur colonial, à l'adjudication, sur soumissions cachetées de l'éclairage de la ville de Saint-Pierre, pendant deux ans.

Le cahier des charges est déposé au détail des travaux où chacun pourra en prendre connaissance tous les jours, à l'heure ordinaire d'ouverture des bureaux.

**AVIS**

Les créanciers de l'État sont prévenus que, conformément aux dispositions du règlement financier, les dépenses du *Service marine*, exercice 1867, ne sont payables dans la colonie que jusqu'au dernier février 1868.

A l'expiration de ce délai, les mandats non payés, seront annulés d'office, et les créances qui en font l'objet, de même que celles dont les titres n'auront pas été présentés à l'administration, avant le 20 février prochain, ne pourront être de nouveau ordonnancées que directement par les soins du département de la marine.

**PARTIE NON OFFICIELLE**

L'année 1867 vient de terminer sa carrière. Il nous semble qu'il n'est pas sans opportunité de jeter un coup d'œil rétrospectif sur ces douze mois qui sont déjà pour nous le passé et, nous plaçant exclusivement bien entendu, en face des intérêts particuliers à notre localité, de demander à ce passé si récent des enseignements pour l'avenir.

Nous commencerons tout d'abord à parler de la pêche : c'est elle qui inaugure l'année, alors que notre Barachois sort de cette torpeur dans laquelle le plonge forcément un hiver rigoureux. A ce moment l'activité, le mouvement s'emparent de tous les chantiers disséminés sur ses îles ; bientôt une im-

mense flottille de goëlettes le couvre et la rade elle-même a peine à contenir les nombreux navires que la Métropole nous envoie.

Jamais l'armement n'avait été aussi considérable que cette année. Les succès des campagnes précédentes, l'accroissement de la population et surtout du mouvement commercial, tout avait contribué à inspirer aux armateurs et aux pêcheurs une confiance qui n'a malheureusement pas été justifiée par le succès. Il faut-nous cependant de dire qu'il a été commis bien des exagérations au sujet de cette campagne de pêche et que tous n'ont pas été malheureux ; que parmi les moins favorisés plus d'un doit à sa propre imprudence de s'être trouvé dans l'embarras et qu'enfin, il y a précisément dans cet insuccès de quelques-uns une leçon qui, nous l'espérons, ne sera pas perdue. — La pêche, on n'en peut douter, présente un certain *alea*. Nous ne dirons pas comme les pessimistes que le poisson disparaît. La mer est un réservoir inépuisable et il y a déjà des centaines d'années, à la connaissance des Européens, que la morue reste fidèle à ses bancs ; mais dans les vastes profondeurs de l'Océan, il se passe, parmi la gent poissonneuse, certaines fluctuations mystérieuses dont nous pouvons seulement constater les effets : Il y a des allées et des venues. Qu'y faire ? Rien... ou plutôt si, il y a quelque chose à faire et chaque armateur doit prudemment, dans l'année d'abondance, garder comme l'on dit une poire pour la soif. Nous espérons qu'on nous a compris.

Pendant que presque toute la population virile, se livrait ainsi à la pêche, l'administration, vivement préoccupée d'augmenter le bien-être de tous, par des travaux d'édification

**FEUILLETON.****DEUX AMOURS MATERNELS** <sup>(1)</sup>

(ROMAN INÉDIT).

— Je crois te connaître déjà assez pour être sûr que cette circonstance ne te préoccupe point ; mais je ne puis t'envisager de la même manière ; d'ailleurs tu ignores dans quel embarras nous allons nous trouver. La demeure de Françoise, où je suis réfugiée, ne connaît que deux très-modestes lits et, pour cette nuit du moins, je ne sais comment.....

— Une chaise suffira, ma mère.

— Une chaise. Oh ! ce n'est pas possible.... Il y a bien un petit toit à demi plein de paille, dit Madeleine après réflexion.

— De la paille ! mais c'est un couchage délicieux, s'écria Jean. Quels bons sommets j'ai fait dans la paille ! je me réjouis-en pensant que je vais retrouver une couche aussi douce.

Madeleine garda le silence. On arrivait à la chaumière. Avant d'y entrer, elle dit tout bas à Jean de ne pas faire de bruit. Puis elle pénétra dans la première chambre, y prit la veillouse, et conduisit son fils au toit dont elle avait parlé.

— Adieu, mère, dit Jean, en l'embrassant avec tendresse. Dormez bien et soyez certaine que, quant à moi, sur un matelas pareil, je ne me réveillerai pas avant qu'il fasse grand jour.

Madeleine rentra dans la chaumière avec un peu de tristesse sur la figure et dans le cœur. Elle s'assit sur le bord de sa couchette et se mit à songer. Quelques larmes bientôt coulèrent de ses yeux et ce ne fut que beaucoup plus tard qu'elle put enfin trouver un peu de sommeil.

Les âmes délicates (et il n'y en a pas d'autres parmi nos lecteurs) ont déjà deviné la cause des larmes de Madeleine. A la sortie du château le bonheur envahissait son âme. Ce sentiment rend égoïste, comme tous ceux du reste que l'on ressent très-fortement et Madeleine oubliant alors que son bonheur causait le malheur de la comtesse, sa bienfaitrice, ne songeait qu'à une chose, c'est qu'elle voyait s'accomplir son désir le plus

cher, son unique voeu : elle vivait puisqu'elle avait un fils ! ce qui avait précédé c'était la mort et le néant ! comme Lazare, elle sortait de son tombeau, pleine de vie, de force et d'espérance !

Mais un incident vulgaire, celui que nous venons de raconter avait soudain corrompu dans leur source les élans de joie et d'allégresse dont l'âme de Madeleine se trouvait inondée. Passant d'un excès de bonheur à un excès d'affliction, elle se disait :

J'ai voulu mon fils, il m'a reconnue pour sa mère, il m'aimera, j'en suis sûre ; mais parfois il regrettera, malgré lui, son opulence si vite effacée, cet instant où il a été comte d'Hauteville. Une comparaison involontaire se fera dans son esprit entre son état présent et celui qu'il vient de quitter. Malgré lui aussi, il se dira qu'il doit à sa mère les labeurs et les soucis que la pauvreté entraîne après elle..... et j'aurai causé le malheur de celui que j'aime tant !

(La suite au prochain n°.)

(1) Voir les n°. 29, 30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50 (année 1867), et 1 (année 1868), de la FEUILLE OFFICIELLE.

qui, il n'y a pas beaucoup d'années, laissaient encore tant à désirer à Saint-Pierre, l'administration faisait de nouveaux et sensibles progrès dans cette voie excellente.

Et ici qu'on me permette de le dire; nous comprenons l'égoïsme sans l'approuver, mais nous ne pouvons admettre qu'il aveugle à ce point de faire dire à certaines personnes : « Détruisez Saint-Pierre, laissez-le dans la fange. Pourvu que nous puissions y poser le pied pendant l'été pour la facilité de nos opérations de pêche, c'est tout ce qu'il nous faut. Quant aux habitants du pays, qui n'en sortent presque jamais, que nous importe qu'ils soient privés de tous agréments et qu'ils vivent en sauvages: Nous n'avons pas besoin d'eux. »

En vérité, ce raisonnement que certaines personnes osent trouver naturel, serait tout aussi applicable à n'importe quelle ville de France. Et pourquoi, par exemple, les propriétaires des nombreux navires étrangers qui viennent mouiller dans le port du Havre, ne diraient-ils pas à l'édilité de cette ville : « Qu'avez-vous besoin de rues propres et aérées, defontaines, de promenades. Pourvu que votre port soit bon, c'est tout ce qu'il vous faut. Ne faites donc aucun sacrifice pour des choses qui nous sont inutiles. »

Voilà dans toute sa nudité le raisonnement tenu à l'égard de Saint-Pierre. Que nos concitoyens apprécient maintenant où sont leurs amis véritables.

Ils n'en ont pas de meilleur que l'administration paternelle qui nous régit. Sans doute il est difficile de louer l'administration dans un journal administratif, sans prêter à des interprétations peu bienveillantes. Mais outre que rien ne nous force à écrire, il nous est laissé une latitude suffisante à ce sujet et, dans tous les cas, nous aurions la ressource de nous faire sur ce qui nous semblerait défectueux; qu'il nous soit du moins permis de louer ce qui nous semble digne de l'être. Au surplus nous ne louerons pas à vrai dire: nous citerons et cela suffira.

Saint-Pierre, entouré de ruisseaux, manquait presque d'eau potable. Une seule fontaine existait depuis quelques années, sur la place de l'Empereur, et elle était tout à fait insuffisante, surtout au moment où les navires envoient tout le jour et souvent toute la nuit, leurs équipages remplir à ce maigre filet leurs innombrables futailles.

L'administration se préoccupant de cet état de choses, a fait construire au flanc de la montagne qui borne la ville dans le nord, un vaste réservoir destiné à recueillir les eaux de plusieurs ruisseaux, parmi lesquels se trouve le plus abondant et le plus considérable de tous ceux qui coulent sur ce versant. Ce travail important a été heureusement terminé dans le courant de l'année 1867, malgré le retard qu'a forcément apporté à son exécution, l'épouvantable incendie du 16 septembre, dont nous parlerons plus loin. Une charmante fontaine jaillissante en fonte de fer, orne aujourd'hui la place un peu nue dite quai Laroncière; mais ceci n'est qu'un accessoire et nous espérons bien que nos concitoyens n'ont pas cru que c'était pour ce but unique que ce grand travail avait été entrepris.

Chacun a pu voir pendant la pose des tuyaux en fonte, que des prises d'eau étaient préparées à tous les carrefours des rues que traverse la conduite.

L'arrivée de l'hiver, plus prompt et plus rude que les années précédentes, n'a pas permis de poser immédiatement des bornes-fontaines, qui sont toutes prêtes. C'est un retard insignifiant et au printemps prochain la population de plusieurs quartiers, jouira, sous ce rapport, d'avantages dont elle avait été privée jusqu'à ce moment.

En outre, progrès considérable et qui sera visible pour les moins clairvoyants lorsque reviendra l'été, une conduite partant de la fontaine vient verser dans le Barachois même le trop plein de ses eaux, de façon qu'avec une simple manche de toile, toutes les goëlettes pourront s'approvisionner d'eau pure en abondance, sans avoir besoin de faire faire à leurs hommes et à leurs futailles des voyages terrestres qui n'étaient pas moins nuisibles aux uns qu'aux autres, on devine pourquoi.

Pourachever l'énumération au moins succincte des services nombreux que rendra la nouvelle prise d'eau, disons qu'à côté des bornes-fontaines seront placés des tuyaux à incendie: que des manches fort longues pourront être vissées en un instant sur ces tuyaux, et qu'alors, si un incendie éclate dans ces quartiers du centre de la ville traversés par la conduite, on aura aussitôt sous la main un jet d'eau valant plusieurs pompes et qui n'aura pas à subir ces fâcheuses intermissions, grâce auxquelles surtout, le dernier incendie a pu étendre si loin ses ravages. N'est-ce pas là un immense progrès dont il faut louer hautement celui qui en a eu la pensée et qui l'a fait exécuter?

Pour en terminer avec cette question de l'eau qui est essentielle à Saint-Pierre, comme presque partout, rappelons un fait qui a peut-être passé inaperçu malgré son importance réelle.

L'étang du Pain-de-Sucre, situé à 40 ou 50 mètres au-dessus du niveau de la ville et à sa proximité est un beau réservoir naturel suffisamment alimenté par divers ruisseaux, sans parler des améliorations peu coûteuses qu'on peut lui procurer sous ce rapport; L'été dernier, en juin, nous avons subi une sécheresse exceptionnelle. La source de la fontaine de la place n'a pas tout à fait tarie; toutefois ce n'était plus qu'un filet et dans un pays un peu chaud, nous ne savons vraiment si l'on n'eut pas sérieusement souffert de la soif. Mais la soif n'est pas le seul besoin que la privation d'eau fasse éprouver à une population. La propreté en souffre et, à Saint-Pierre surtout, la propreté est indispensable. Il arriva un moment où l'on ne put prendre de bains, où les laveuses ne trouvèrent plus d'eau dans l'utile lavoir de l'administration. Les ruisseaux étaient tous à sec. Il fallait aller laver au loin dans les étangs.

En quatre jours, grâce à l'administration, préoccupée de ce triste état de choses, l'eau revint aux bains et au lavoir. Il eut fallu, en ce moment, entendre les bénédictions énergiques des laveuses pour bien apprécier l'importance du service rendu à la population qui n'en a pas, nous l'espérons, perdu le souvenir.

Mais il ne s'agissait dans ce court travail que d'un expédient. Il fallait songer à l'avenir et faire en sorte que l'inconvénient de la sécheresse ne se reproduisît plus. C'est à quoi l'administration a obvié, en inscrivant au budget de cette année, une somme modeste, mais suffisante pour compléter le barrage qui a été commencé l'été dernier et qui tiendra en réserve, pour les besoins du temps chaud, environ 30,000 mètres cubes d'eau, qui nous permettront d'attendre la pluie avec patience.

Cet article prendrait des proportions démesurées, si nous tentions d'énumérer en détail toutes les mesures utiles, quoique moins importantes que celles qui précèdent, prises pendant l'année dernière, par l'administration, dans l'intérêt de notre ville. Rappelons seulement l'éclairage qui avait atteint un degré de perfection encore inconnu dans bien des villes de France, plus considérables que la nôtre, lorsque l'incendie du 16 septembre est venu détruire en partie cet utile travail.

Il est temps de dire quelques mots, non

de ce terrible sinistre qui sera trop longtemps présent à l'esprit de nos concitoyens, tous plus ou moins atteints par lui, mais de ses conséquences. Un malheur tellement épouvantable, suivant de si près un autre malheur presque aussi grand, était bien fait pour décourager les plus intrépides. Cependant chose que nous qualifierons de remarquable et qui montre toute l'énergie de cette population, le découragement, s'il a existé dans quelques esprits, n'y a pénétré qu'un instant à peine et l'on n'a pas eu le temps de s'en apercevoir.

Au milieu des ruines fumantes, de ces brasiers de charbon que l'on n'a pu éteindre qu'au bout de 5 à 6 jours, les planches commençaient à venir, de toutes parts, s'entasser dans des endroits où la terre était à peine refroidie.

Bientôt les maisons s'élevaient comme par enchantement, et, à cette heure, moins de 4 mois après le sinistre, environ 150 maisons sont réédifiées ou bien près de l'être. Bon nombre d'entre elles sont habitées déjà depuis longtemps.

Ces maisons, il est vrai, ne sont et ne pouvaient être dans cette saison que des maisons de bois, mais avant peu leur transformation s'opérera. Un système mixte, inconnu, nous le croyons, dans d'autres pays, mais qui, dans les circonstances actuelles et locales, a réellement sa raison d'être, a été admis par l'administration, tant pour protéger la ville contre le retour de malheurs semblables à ceux qu'elle a subi déjà deux fois, que pour permettre aux habitants de se loger promptement, ce qui était nécessaire sous tous les rapports.

En même temps les rues ont été élargies et lors que les *banquiers* viendront, au printemps, faire résonner le sol sous leurs lourdes bottes du banc, chacun s'apercevra que les deux mètres de plus, donnés à la largeur des rues, sont loin d'être un luxe inutile.

L'administration métropolitaine et l'Empereur en personne se sont préoccupés des souffrances de notre petit pays. Ils leur ont déjà apporté un soulagement notable et nous savons d'avance que tout ce qu'il est possible de faire, sera fait pour soutenir un établissement dont l'utilité ne saurait être contestée.

Nous terminerons ce trop long article en rappelant l'heureux établissement du câble transatlantique à Saint-Pierre. Il n'est aucun pays à qui, proportionnellement à son importance, une station télégraphique soit plus utile, et l'événement a déjà prouvé que la Compagnie anglaise a fait une bonne spéculation, en en établissant une ici. En trois mois et 10 jours l'agent du télégraphe a encaissé 12,100 fr. On peut sans crainte porter à un minimum de 40,000 fr. les recettes de l'année. Les frais, nous le pensons, ne dépassent pas 10,000 fr.; ceci donne, on le voit, un bénéfice fort raisonnable.

Et maintenant, après avoir souhaité à nos concitoyens une pêche abondante et une vente avantageuse, nous leur souhaitons aussi la foi dans l'avenir et de continuer leur confiance à ceux qui, chargés par l'Empereur de veiller à leurs intérêts, remplissent avec dévouement cette tâche toujours délicate et souvent difficile.

C. S.



## MERCURIALE

Dressée en exécution de l'arrêté local du 14 août 1845, et établissant les prix d'estimation qui doivent servir de base à la liquidation des droits d'entrée pendant le 1<sup>er</sup> Trimestre 1868, sur les denrées et marchandises étrangères détaillées dans le tableau ci-après :

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	PRIX.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	PRIX.		
<b>PRODUITS ET DÉPOUILLES D'ANIMAUX.</b>							
Jambon . . . . .	Kilogramme.	1 50	PRODUITS ET DÉCHETS DIVERS.	Baril.	7 »		
Lard salé . . . . .	Idem.	1 »	Légumes verts : Carottes . . . . .	Idem.	17 »		
Bœuf salé . . . . .	Idem.	1 »	Oignons . . . . .	Nombre.	» 25		
Laine à matelas . . . . .	Idem.	2 »	Choux . . . . .	Baril.	»		
Laine blanche, noire et filée . . . . .	Idem.	7 »	Pommes de terre . . . . .	les 100 kilog.	10 »		
Suif et graisse . . . . .	Idem.	1 50	Foin . . . . .				
Saindoux . . . . .	Idem.	1 50	<b>MATIÈRES MINÉRALES.</b>				
Fromage . . . . .	Idem.	1 40	PIERRES, TERRES ET MINÉRAUX DIVERS.	Mille.	50 »		
Beurre salé . . . . .	Idem.	1 50	Matériaux : Briques . . . . .	Baril.	8 »		
Œufs . . . . .	Douzaine.	»	— Chaux . . . . .	Kilogramme.	»		
<b>FARINEUX ALIMENTAIRES.</b>							
Farine de froment . . . . .	Baril.	45 »	— Soufre . . . . .	les 100 kilog.	»		
-- de maïs . . . . .	Idem.	18 »	Charbon de terre . . . . .				
-- d'avoine . . . . .	Idem.	15 »	<b>MÉTAUX.</b>				
-- de sarrazin . . . . .	Kilogramme.	» 20	Fer étiré en barres : Plat . . . . .	Kilogramme.	» 45		
Avoine en grains . . . . .	Idem.	7 »	Rond . . . . .	Idem.	» 45		
Mais en grains . . . . .	Sac.	15 »	Platiné ou laminé : Tôle . . . . .	Idem.	» 50		
Riz . . . . .	Kilogramme.	» 60	Ferblanc . . . . .	Caisse.	60 »		
Biscuit de mer . . . . .	Idem.	» 50	Plomb : battu ou laminé . . . . .	Kilogramme.	» 60		
-- doux . . . . .	Idem.	1 50	— brut ou saumons . . . . .	Idem.	» 60		
Légumes secs : Pois . . . . .	Idem.	» 20	Haches à bardeaux . . . . .	Nombre.	2 »		
-- Haricots . . . . .	Idem.	» 30	-- grandes . . . . .	Idem.	5 »		
<b>FRUITS.</b>			Clous à planches . . . . .	Kilogramme.	» 50		
Fruits de table : Fruits secs . . . . .	Kilogramme.	1 40	— à bardeaux . . . . .	Idem.	» 50		
-- Pommes . . . . .	Baril.	20 »	— à clabords . . . . .	Idem.	» 50		
<b>DENRÉES COLONIALES.</b>			Zinc en feuilles . . . . .	Idem.	» 80		
Thé . . . . .	Kilogramme.	3 50	<b>COULEURS.</b>				
Tabac en poudre . . . . .	12 Flacons.	12 »	Peinture . . . . .	Idem.	» 80		
-- en feuilles . . . . .	Kilogramme.	1 20	<b>COMPOSITIONS DIVERSES.</b>				
-- à fumer . . . . .	Idem.	1 75	Sirops . . . . .	Douzaine.	»		
-- en tablettes . . . . .	Idem.	2 50	Savon . . . . .	Kilogramme.	» 80		
-- Cigares de la Havane . . . . .	Mille.	200 »	Amidon . . . . .	Idem.	» 80		
-- Cigares communs . . . . .	Idem.	30 »	Poudre de chasse, première qualité . . . . .	Idem.	10 »		
Poivre . . . . .	Kilogramme.	2 »	— commune . . . . .	Idem.	3 20		
Mélasse . . . . .	Litre.	» 35	Bougie de blanc de baleine . . . . .	Idem.	4 »		
Café . . . . .	Kilogramme.	1 60	Chandelle de suif . . . . .	Idem.	1 50		
<b>SUCS VÉGÉTAUX.</b>			Sucre raffiné en pains . . . . .	Idem.	» 90		
Coltar . . . . .	Baril.	15 »	— cassonnade . . . . .	Idem.	» 80		
Goudron . . . . .	Idem.	30 »	Chocolat . . . . .	Idem.	2 »		
Résine de pin et de sapin : Brai gras et sec . . . . .	Idem.	20 »	Sucreries . . . . .	Idem.	4 »		
-- -- Térébenthine (essen') . . . . .	Litre.	1 50	<b>BOISSONS.</b>				
Essence de spruce . . . . .	Grosse.	40 »	Eau-de-vie . . . . .	Litre.	» 50		
Huiles grasses de lin . . . . .	Kilogramme.	1 10	Rhum et tafia . . . . .	Idem.	» 50		
-- à brûler . . . . .	Idem.	1 10	Genièvre . . . . .	Idem.	» 60		
<b>ESPÈCES MÉDICINALES.</b>			<b>TISSUS DIVERS.</b>				
Moutarde en grains, brune . . . . .	Kilogramme.	» 50	Tissus de coton . . . . .	Mètre.	1 »		
Farine de moutarde . . . . .	12 boîtes.	7 »	-- mélangés . . . . .	Idem.	2 50		
<b>BOIS COMMUNS.</b>			<b>DIVERSES MARCHANDISES.</b>				
Bois à construire : Madriers de sapin . . . . .	Mètre carré.	» 70	Cuir tanné . . . . .	Kilogramme.	3 »		
-- -- de mérисier . . . . .	Épais de planch.	» 75	Chaussures : Souliers pour hommes . . . . .	Paire.	ad valorem		
-- Mâts . . . . .	Nombre.	ad valorem	— pour femmes . . . . .	Idem.	Idem.		
-- Espars . . . . .	Idem.		— pour enfants . . . . .	Idem.	Idem.		
-- Manches de gaffes . . . . .	Idem.		Chapeaux vernis communs (S.-O.) . . . . .	Nombre.	2 50		
Avirons de frêne . . . . .	Mètre courant.	1 »	Ancras en fer chaines, grappins, etc . . . . .	Kilogramme.	» 60		
-- de sapin . . . . .	Pièce.	2 »	Balais . . . . .	Nombre.	1 25		
Clabords . . . . .	Mille.	110 »	Boucauts en bottes de 76 à 80 centimètres . . . . .	Idem.	8 »		
Planches en sapin Américaines . . . . .	Mètre carré.	1 »	— de 71 à 75 centimètres . . . . .	Idem.	6 »		
-- Anglaises . . . . .	Idem.	» 70	— de 61 à 70 centimètres . . . . .	Idem.	5 »		
Merrains . . . . .	Corde.	80 »	— de 50 à 60 centimètres . . . . .	Idem.	3 »		
<b>FRUITS, TIGES ET FILAMENTS A OUVRER.</b>			Bardeaux américains . . . . .	Mille.	12 »		
Cordages de chanvre . . . . .	Kilogramme.	1 20	-- anglais . . . . .	Idem.	7 »		
-- de Manille . . . . .	Idem.	1 50	Huile de pétrole . . . . .	Kilogramme.	» 60		
Étoupe . . . . .	Idem.	» 80	Barils de 50 kilogrammes . . . . .	Nombre.	2 50		
<b>TISSUS DE LIN, CHANVRE ET COTON.</b>			Tan . . . . .	Kilogramme.	» 60		
Toiles à voiles . . . . .			Chaises en bois : supérieures . . . . .	Nombre.	5 »		
Châssis de croisées . . . . .			— communes . . . . .	Idem.	2 50		
TISSUS DIVERS.			Châssis de croisées . . . . .	Idem.	1 10		
Toiles à voiles . . . . .			<b>Mètre.</b>				

Toutes les marchandises non comprises dans la présente mercuriale payeront le droit (*ad valorem*) sur le prix coûtant des objets déclarés par le marchand avec une augmentation de quatorze pour cent.

L'administration se réservant le droit de se faire représenter les factures, ou, à défaut, de nommer des experts.

Saint-Pierre, le 26 décembre 1867.

*Les membres de la Commission nommée pour la présente mercuriale,  
Par procuration de Victor LEFRANÇOIS :*

A. LECONE. MAZIER. DESHOULIÈRES.

Vu et soumis à l'approbation de M. le Commandant en conseil d'administration.

*L'Ordonnateur,  
A. LECLOS.*

Approuvé en conseil d'administration dans la séance du 6 janvier 1868.

*Le Commandant des îles Saint-Pierre et Miquelon,  
V. CREN.*



## VARIÉTÉS.

### ÉTUDE HISTORIQUE SUR LE RÔLE POLITIQUE DU CONSEIL D'ÉTAT

PAR M. JONGLEY DE LIGNE.

Auditeur au Conseil d'État.

Le Conseil d'État en France est la *Chambre du Gouvernement*. Cette idée d'un des hommes politiques les plus éminents de l'Angleterre, lord Palmerston, est vraiment féconde. Elle ouvre une perspective nouvelle sur notre grand corps politique. Le Souverain nous y apparaît présent par une assemblée, de même que le peuple l'est par une autre. La première développe le pouvoir du prince, la seconde confond celui de la nation. Ces deux assemblées, mises en présence et réunies par un but commun, l'intérêt public, discutent, élaborent les grandes décisions législatives et gouvernementales. Enfin, de même que le peuple renouvelle périodiquement et librement ses mandataires, le Souverain choisit ses conseillers avec d'autant plus de soins que leur rôle est plus considérable.

Depuis Philippe le Bel, la royauté française a toujours regardé le Conseil d'État comme un appui indispensable du trône. En Angleterre, aucune institution n'offre un caractère aussi accentué ni une existence aussi préexistante. Pourquoi cette différence ? Elle s'explique par le dualisme de nos origines nationales, qui a compliqué le problème de l'équilibre à établir entre l'autorité et la liberté. Deux courants distincts se partagent notre histoire (l'un tend vers l'absolutisme romain, l'autre vers le parlementarisme germanique). La France a toujours oscillé entre deux pôles opposés ; la fréquence des oscillations dans ce siècle annonce que le pays est plus impatient que jamais de fixer ses destinées et de se reposer dans la stabilité d'une situation moyenne, également distante des deux extrêmes.

Pour définir exactement les conditions de l'équilibre à établir, il importe d'étudier dans notre histoire l'action des deux forces rivales. La royauté, d'une part, veut faire triompher l'élément romain; d'un autre côté, les états généraux combattent pour la prédominance de l'élément germanique. Dans cette lutte, le Conseil d'État est le champion de la royauté. Toute l'histoire politique du Conseil est là. Ses destinées sont si intimement liées à celles du trône qu'elles partagent la même fortune, triomphant des mêmes victoires, souffrant des mêmes échecs. Après avoir combattu avec succès les États Généraux, le Conseil d'État voit surgir un nouvel adversaire : le Parlement qui prétend à son tour représenter le pays. Envisagée à ce point de vue, l'histoire comparée des États Généraux, du Parlement et du Conseil d'État, qu'on a trop considérée isolément, s'éclaire d'une vive lumière : ces trois grandes physionomies groupées dans le même tableau se complètent et se font ressortir mutuellement dans leur jour véritable.

Nous tenons le fil du dédale compliqué de certaines époques. La période des guerres religieuses notamment offre une scène d'un intérêt dramatique et saisissant, en nous montrant simultanément les trois grands corps politiques. Enfin, sous Louis XIV la royauté et le Conseil d'État semblent avoir assuré le triomphe de l'élément romain; mais on ne change pas plus le caractère d'un peuple qu'on ne modifie son climat : la résistance vient ; elle est terrible : c'est la révolution de 1789, qui brise à la fois le Conseil et la royauté. Une autre réaction non moins formidable, en sens inverse, suit de près : c'est l'Empire. Le pouvoir absolu domine, appuyé sur un conseil d'État qui s'élève alors comme le plus prodigieux monument de la centralisation.

Lorsqu'aux idées de luttes succéderont, en

1815, des tentatives d'équilibre, le conseil d'État se vit exclu de la politique, en haine de la mission qu'il avait remplie jusqu'alors. Les chambres l'appelaient un instrument d'absolutisme. La royauté parlementaire crut pouvoir se priver des services du plus ancien et du plus ferme auxiliaire du trône. Ce fut une faute qu'elle paya cher. Lorsqu'elle se hasarda seule à affronter les chambres, elle tomba au premier choc, en 1830, et ne se releva que pour être entièrement terrassée en 1848.

Il était réservé au second Empire de découvrir dans l'ancien Conseil d'État les germes de la destination nouvelle : l'antique rouage de l'absolutisme devient un instrument d'équilibre politique. Le Conseil d'État actuel fortifie l'autorité du Souverain et oppose une barrière aux empiétements du parlementarisme. Il est, comme l'a dit au Sénat M. le duc de Persigny, « *la cheville ouvrière du système, le point de rencontre où l'autorité et la liberté se donnent la main* »

Telle est en peu de mots, l'analyse de l'excellent travail de M. Jonglez de Ligne. Nous ne lui prédisons point le succès ; il l'a obtenu. La première édition de la brochure est déjà épaisse. Mais nous exprimerons l'espérance que cette brochure, qui contient la substance d'un livre important, reçoive tous ses développements de la main habile de son auteur. La place d'un tel ouvrage est marquée d'avance parmi les livres que doivent consulter les hommes politiques et les législateurs.

(*Moniteur universel*).

## FAITS DIVERS.

*Un voyage extraordinaire en pirogue.* — Un étrange voyageur vient d'arriver à Edimbourg. Dans l'après-midi de dimanche, 24 novembre, les promeneurs qui se trouvaient sur les jetées de Leith n'ont pas été peu surpris de voir entrer dans le port une pirogue indienne montée par un seul rameur : c'était M. F. Pool, membre du *Canal-Club* de Londres, qui arrivait de Grangemouth après avoir accompli, depuis juillet dernier, une traversée à la rame de 2,000 milles environ.

Ce gentleman est parti à cette époque de Liverpool dans sa frêle embarcation, et après être resté un certain temps dans le canal Saint-Georges, il s'en fut toucher sur plusieurs points des côtes du Lancashire, du Westmoreland et du Cumberland, en pénétrant aussi dans la plupart des lacs anglais de ce district. De la M. Pool s'est dirigé vers l'Ecosse en côtoyant les comtés du sud-ouest et en descendant de temps en temps à terre pour recueillir des observations sur la géologie de la contrée. Ayant ainsi atteint l'estuaire de la Clyde, il s'y est arrêté plusieurs semaines pour explorer les nombreux lacs, baies et rivières communiquant avec la mer et visiter aussi quelques-unes des îles Hébrides ; revenu à Glasgow, il gagna Grangemouth par le canal qui rejoint l'Atlantique à la mer du Nord, et de ce dernier point, il ne lui a fallu que peu de temps pour venir à Leith.

La pirogue qui a servi à ce voyage a été construite au Canada, par des Indiens de la tribu des Caugh-na-Waugh : elle est uniquement formée d'écorce de bouleau admirablement assemblée et modelée, et ne pèse que 27 kilogr., bien que ses dimensions soient de 4 mètres 67 centimètres de long sur 1 mètre 06 centimètres de large et 0,37 centimètres de profondeur. C'est dans ce fragile esquif que M. Pool, qui est ingénieur des mines et géologue, a parcouru pendant huit ans les rivières de l'Amérique anglaise du Nord, jusqu'aux montagnes Rocheuses, par dessus lesquelles il se fit porter pour descendre

ensuite les cours d'eau qui se jettent dans l'océan Pacifique ; il s'en servit encore pour se rendre dans l'île de la Reine-Charlotte, et réclame l'honneur d'être le premier blanc qui l'ait visitée. Il calcule qu'il n'a pas ramé moins de 18,000 milles pendant le cours de ses pérégrinations d'Amérique, qui n'ont pas toutes été exemptes de dangers.

Rentré en Ecosse, son pays natal, après une absence de quatorze ans, M. Pool apprit la formation du Cane-Club de la Tamise, et s'empressa d'en faire partie. C'est pour satisfaire au règlement qui exige de tout nouveau membre l'accomplissement d'une croisière dans des conditions déterminées, que l'intrépide navigateur a entrepris le voyage de Liverpool à Leith, qui vient d'être raconté, et dont une relation détaillée sera lue à l'assemblée annuelle du club.

(*Moniteur universel*).

Un projet de scène militaire, recommandé à Stop, du *Charivari* : Le théâtre représente une caserne ; à deux pas de là d'honnêtes repris de justice ont étourdi un passant à coups de canne plombée. Le fusilier Dumanet a contemplé cette aventure du fond de sa guérite, avec le calme d'un factionnaire de bronze.

*Le sergent.* — Eh bien ! fusilier, vous avez donc laissé assommer ce pékin ?

*Dumanet.* — Faites excuse, sargent, mais le caporal ne m'a pas donné la consigne de protéger des vagabonds qui rendent chez eux, et je ne pouvais notamment pas secourir ce pékin-là subrepticement.

Je ne sais pas si vous trouverez ce dialogue amusant ; mais ce qui m'amuse, c'est qu'il figure sur un procès-verbal authentique, se rattachant à un fait dont la justice est saisie.

(*Figaro*).

Trois grandes puissances préparent des expéditions scientifiques chargées de reconnaître, au pôle Nord, l'existence d'une mer complètement dépourvue de glace, et par conséquent facilement navigable en toute saison pour les navires se dirigeant des contrées septentrionales de l'Amérique vers les côtes asiatiques, *et vice versa*.

La France, l'Angleterre et la Prusse, prenant chacune une direction différente, se rencontreront peut-être et échangeront leurs découvertes après avoir tenté le passage soit par la Nouvelle-Zemble, soit par le Spitzberg, soit par le détroit de Behring.

L'indication de ces trois points suffit à donner une idée de l'importance de cette triple expédition et du haut intérêt qui se rattache à son exécution et à sa réussite.

## Mouvements du Port

### BATIMENTS DU COMMERCE.

#### ENTRÉES

10 janvier. — Brick français *Courrier-de-Terre-Neuve*, capitaine Blouet, venant de Saint-Pierre (Martinique), sur lest.

12 janvier. — Goëlette anglaise *Adèle*, capitaine Mac Vane, venant de Boston, avec diverses marchandises et 534 barils de farine ; — goëlette américaine *Eastern-Light*, capitaine Stapleton, venant de Gloucester, en relâche.

13 janvier. — Goëlette américaine *Julia-Frenck*, capitaine Passen, venant de Gloucester, en relâche.

14 janvier. — Brick anglais *Talbot*, capitaine Simpson, venant de New-York, chargé de diverses marchandises, en relâche.

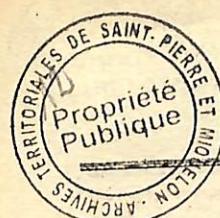
#### SORTIES

14 janvier. — Goëlette américaine *Eastern-Light*, capitaine Stapleton, allant à la baie de fortune ; — *Julia-Frenck*, capitaine Passen, allant à la baie de fortune.

*Navires expédiés en douane :*

15 janvier. — Goëlette *Surprise*, capitaine Pauzier, allant à la Martinique, ch. de morues sèches ; — goëlette *Violette*, capitaine Chapon, allant à la Guadeloupe chargée de morues.

Saint-Pierre. — Imprimerie du Gouvernement.



## VARIÉTÉS.

### ÉTUDE HISTORIQUE SUR LE RÔLE POLITIQUE DU CONSEIL D'ÉTAT

PAR M. JONGLEY DE LIGNE.

Auditeur au Conseil d'État.

Le Conseil d'État en France est la *Chambre du Gouvernement*. Cette idée d'un des hommes politiques les plus éminents de l'Angleterre, lord Palmerston, est vraiment séconde. Elle ouvre une perspective nouvelle sur notre grand corps politique. Le Souverain nous y apparaît représenté par une assemblée, de même que le peuple l'est par une autre. La première développe le pouvoir du prince, la seconde condense celui de la nation. Ces deux assemblées, mises en présence et réunies par un but commun, l'intérêt public, discutent, élaborent les grandes décisions législatives et gouvernementales. Enfin, de même que le peuple renouvelle périodiquement et librement ses mandataires, le Souverain choisit ses conseillers avec d'autant plus de soins que leur rôle est plus considérable.

Depuis Philippe le Bel, la royauté française a toujours regardé le Conseil d'Etat comme un appui indispensable du trône. En Angleterre, aucune institution n'offre un caractère aussi accentué ni une existence aussi préexistante. Pourquoi cette différence ? Elle s'explique par le dualisme de nos origines nationales, qui a compliqué le problème de l'équilibre à établir entre l'autorité et la liberté. Deux courants distincts se partagent notre histoire (l'un tend vers l'absolutisme romain, l'autre vers le parlementarisme germanique). La France a toujours oscillé entre deux pôles opposés ; la fréquence des oscillations dans ce siècle annonce que le pays est plus impatient que jamais de fixer ses destinées et de se reposer dans la stabilité d'une situation moyenne, également distante des deux extrêmes.

Pour définir exactement les conditions de l'équilibre à établir, il importe d'étudier dans notre histoire l'action des deux forces rivales. La royauté, d'une part, veut faire triompher l'élément romain; d'un autre côté, les états généraux combattent pour la prédominance de l'élément germanique. Dans cette lutte, le Conseil d'Etat est le champion de la royauté. Toute l'histoire politique du Conseil est là. Ses destinées sont si intimement liées à celles du trône qu'elles partagent la même fortune, triomphent des mêmes victoires, souffrent des mêmes échecs. Après avoir combattu avec succès les États Généraux, le Conseil d'Etat voit surgir un nouvel adversaire : le Parlement qui prétend à son tour représenter le pays. Envisagée à ce point de vue, l'histoire comparée des États Généraux, du Parlement et du Conseil d'Etat, qu'on a trop considérée isolément, s'éclaire d'une vive lumière : ces trois grandes physionomies groupées dans le même tableau se complètent et se font ressortir mutuellement dans leur jour véritable.

Nous tenons le fil du dédale compliqué de certaines époques. La période des guerres religieuses notamment offre une scène d'un intérêt dramatique et saisissant, en nous montrant simultanément aux prises nos trois grands corps politiques. Enfin, sous Louis XIV la royauté et le Conseil d'Etat semblent avoir assuré le triomphe de l'élément romain; mais on ne change pas plus le caractère d'un peuple qu'on ne modifie son climat : la résistance vient ; elle est terrible : c'est la révolution de 1789, qui brise à la fois le Conseil et la royauté. Une autre réaction non moins formidable, en sens inverse, suit de près : c'est l'Empire. Le pouvoir absolu domine, appuyé sur un conseil d'Etat qui s'élève alors comme le plus prodigieux monument de la centralisation.

Lorsqu'aux idées de luttes succéderont, en

1815, des tentatives d'équilibre, le conseil d'Etat se vit exclu de la politique, en haine de la mission qu'il avait remplie jusqu'alors. Les chambres l'appelaient un instrument d'absolutisme. La royauté parlementaire crut pouvoir se priver des services du plus ancien et du plus ferme auxiliaire du trône. Ce fut une faute qu'elle paya cher. Lorsqu'elle se hasarda seule à affronter les chambres, elle tomba au premier choc, en 1830, et ne se releva que pour être entièrement terrassée en 1848.

Il était réservé au second Empire de découvrir dans l'ancien Conseil d'Etat les germes de la destination nouvelle : l'antique rouage de l'absolutisme devient un instrument d'équilibre politique. Le Conseil d'Etat actuel fortifie l'autorité du Souverain et oppose une barrière aux empiétements du parlementarisme. Il est, comme l'a dit au Sénat M. le duc de Persigny, « la cheville ouvrière du système, le point de rencontre où l'autorité et la liberté se donnent la main ».

Telle est en peu de mots, l'analyse de l'excellent travail de M. Jonglez de Ligne. Nous ne lui prédirons point le succès ; il l'a obtenu. La première édition de la brochure est déjà épousée. Mais nous exprimerons l'espoir que cette brochure, qui contient la substance d'un livre important, reçoive tous ses développements de la main habile de son auteur. La place d'un tel ouvrage est marquée d'avance parmi les livres que doivent consulter les hommes politiques et les législateurs.

(*Moniteur universel*).

dre ensuite les cours d'eau qui se jettent dans l'océan Pacifique ; il s'en servit encore pour se rendre dans l'île de la Reine-Charlotte, et réclame l'honneur d'être le premier blanc qui l'ait visitée. Il calcule qu'il n'a pas ramé moins de 18,000 milles pendant le cours de ses pérégrinations d'Amérique, qui n'ont pas toutes été exemptes de dangers.

Rentré en Ecosse, son pays natal, après une absence de quatorze ans, M. Pool apprit la formation du Cane-Club de la Tamise, et s'empressa d'en faire partie. C'est pour satisfaire au règlement qui exige de tout nouveau membre l'accomplissement d'une croisière dans des conditions déterminées, que l'intrépide navigateur a entrepris le voyage de Liverpool à Leith, qui vient d'être raconté, et dont une relation détaillée sera lue à l'assemblée annuelle du club.

(*Moniteur universel*).

Un projet de scène militaire, recommandé à Stop, du *Charivari* : Le théâtre représente une caserne ; à deux pas de là d'honnêtes repris de justice ont étourdi un passant à coups de canne plombée. Le fusilier Dumanet a contemplé cette aventure du fond de sa guérite, avec le calme d'un factionnaire de bronze.

*Le sergent.* — Eh bien ! fusilier, vous avez donc laissé assommer ce pékin ?

*Dumanet.* — Faites excuse, sargent, mais le caporal ne m'a pas donné la consigne de protéger des vagabonds qui rendre chez eux, et je ne pouvais notamment pas secourir ce pékin-là subrepticement.

Je ne sais pas si vous trouverez ce dialogue amusant ; mais ce qui m'amuse, c'est qu'il figure sur un procès-verbal authentique, se rattachant à un fait dont la justice est saisie.

(*Figaro*).

Trois grandes puissances préparent des expéditions scientifiques chargées de reconnaître, au pôle Nord, l'existence d'une mer complètement dépourvue de glace, et par conséquent facilement navigable en toute saison pour les navires se dirigeant des contrées septentrionales de l'Amérique vers les côtes asiatiques, *et vice versa*.

La France, l'Angleterre et la Prusse, prenant chacune une direction différente, se rencontreront peut-être et échangeront leurs découvertes après avoir tenté le passage soit par la Nouvelle-Zemble, soit par le Spitzberg, soit par le détroit de Behring.

L'indication de ces trois points suffit à donner une idée de l'importance de cette triple expédition et du haut intérêt qui se rattache à son exécution et à sa réussite.

## Mouvements du Port

### BATIMENTS DU COMMERCE.

#### ENTRÉES

10 janvier. — Brick français *Courrier-de-Terre-Neuve*, capitaine Blouet, venant de Saint-Pierre (Martinique), sur lest.

12 janvier. — Goëlette anglaise *Adèle*, capitaine Mac Vane, venant de Boston, avec diverses marchandises et 334 barils de farine ; — goëlette américaine *Eastern-Light*, capitaine Stapleton, venant de Gloucester, en relâche.

13 janvier. — Goëlette américaine *Julia-French*, capitaine Passen, venant de Gloucester, en relâche.

14 janvier. — Brick anglais *Talbot*, capitaine Simpson, venant de New-York, chargé de diverses marchandises, en relâche.

#### SORTIES

14 janvier. — Goëlette américaine *Eastern-Light*, capitaine Stapleton, allant à la baie de fortune ; — *Julia-French*, capitaine Passen, allant à la baie de fortune.

*Navires expédiés en douane :*

15 janvier. — Goëlette *Surprise*, capitaine Pauzier, allant à la Martinique, ch. de morues sèches ; — goëlette *Violette*, capitaine Chapon, allant à la Guadeloupe chargée de morues.

Saint-Pierre. — Imprimerie du Gouvernement.